Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 018-211800123-20250404-2025_19-DE

République Française
Département CHER
Commune d'ARGENVIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 Avril 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9

Vote
A l'unanimité Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2025, le 4 avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire.
Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21 mars 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21 mars 2025.

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROC Caroline, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Absent ayant donné procuration : M. CHANDAT David à M. MOULINNEUF Michel

Absents : M. BREDART Jean-Luc, M. CHAMPROUX Martial

A été nommé(e) secrétaire : M. FOURMENTRAUX Yves

2025_19 – Affectation du résultat 2024

Faisant suite à l'approbation du Compte Financier Unique 2024, dont les résultats sont conformes au compte de gestion approuvé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
décide de l'affectation suivante du résultat à reporter au Budget primitif 2025 :

- En Fonctionnement : R002 Résultat reporté = 165 682.88 €

  (188 953.37 € - 23 270.49 €)

- En Investissement : D001 Solde d'exécution reporté => - 21 181.77 €
  1068 Excédent de fonctionnement = > + 23 270.49 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 7 avril 2025
La Maire
Francine MENARD

MAIRIE D'ARGENVIERES 18 (Cher)

Le Secrétaire de séance
M. FOURMENTRAUX Yves

Publicité des actes de la commune par publication papier le : 08/04/2025

Transmis au contrôle de légalité le : 08/04/2025